



VILLE DU
PRADET

Hervé STASSINOS

Maire du PRADET

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

COMMUNIQUE PRESSE		Octobre 2020
OBJET :	Signature des premiers baux de la Résidence du Parc	

La commune du Pradet a cédé à la Sagem un terrain le long de la voie Le Leap, afin qu'il y soit réalisé une résidence en accession (Nature Park), 19 villas (Les Villas du Parc), ainsi qu'une résidence de logements sociaux (Résidence du Parc). Cette résidence représente 20 logements sociaux, qui ont été attribués. Le bâtiment est en cours de livraison et sera inauguré au cours du mois de novembre.

Monsieur Hervé Stassinos, maire du Pradet, et Madame Magali Vincent, adjointe déléguée à la politique de l'habitat, du logement social et aux ressources humaines, **auront le plaisir de recevoir les 6 premiers locataires de la Résidence du Parc à l'occasion de la signature de leurs baux, en présence de Monsieur Charles Ignatoff, Directeur Général de la Sagem, le :**

Le lundi 26 octobre à 11h00

Salle du CCAS du Pradet

Rue du Pensionnat

83220 Le Pradet